

Semaine de la Mobilité 2019

GUIDE
PRATIQUE
DES
ENTREPRISES

SEMAINE
EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ



Wallonie

Une semaine de la mobilité réussie dans votre entreprise

Conseils et bonnes pratiques

**La Semaine de la Mobilité :
se déplacer autrement est possible !**

Depuis 2002, dans toute l'Europe, des dizaines de Villes et Régions, se mobilisent dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre.

Tout au long de cette semaine, citoyens, entreprises, administrations sont donc invités à privilégier les modes de déplacements doux et alternatifs à la voiture particulière tels que les transports publics, le covoiturage, la voiture partagée, le vélo, la marche à pied ...

C'est que les enjeux sont importants. La congestion automobile est néfaste à notre qualité de vie, à notre santé, à l'économie. L'usage excessif de l'automobile contribue au changement climatique.

Pour améliorer la mobilité, les entreprises ont un rôle essentiel à jouer !

Elles ont, en effet, la possibilité de mettre en place toute une série d'outils pour améliorer les déplacements domicile-travail et professionnels de leurs collaborateurs.

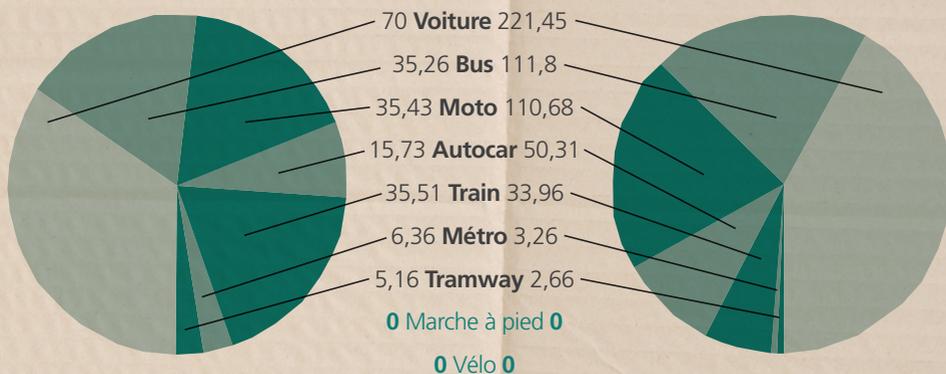
2019 : on bouge pour le climat !

Notre mobilité a un impact sur le changement climatique. **25%** des émissions de gaz à effet de serre en Wallonie pour être exact ! La part la plus importante par rapport aux autres sources. Alors, bouger mieux, c'est bon pour notre portefeuille, notre qualité de vie, notre santé... mais aussi pour le climat.

Comparez l'impact environnemental de vos déplacements selon les différents modes de transport possibles

Bilan énergie
Kep (kg équivalent pétrole)

Bilan CO₂
kg de CO₂



Source : awac.be

Le Défi des Entreprises : des actions concrètes pour une autre mobilité et pour le climat

La mobilité des personnes a un impact sur la problématique climatique : **83%** des déplacements domicile-travail en Wallonie se fait en véhicule particulier. Un mode de déplacement qui génère d'importantes émissions de CO₂, mais aussi responsable d'une pollution de l'air respiré, surtout dans les villes.

Le rôle des entreprises est crucial dans les enjeux économiques, sociaux et environnementaux que représente la mobilité. Leur engagement est essentiel et elles en ont pris conscience !

Elles profitent de la Semaine de la Mobilité pour sensibiliser leurs collaborateurs à des modes de déplacement plus durables.

Depuis des mois, les citoyens se mobilisent pour interpeller le monde politique afin de réagir de manière concrète aux immenses enjeux climatiques. Dans la continuité de ce mouvement actuel en faveur du climat, nous pensons qu'une opportunité concrète d'agir lors de la Semaine de la Mobilité s'offre aux entreprises et aux représentants des travailleurs en participant au Défi Mobilité des entreprises.

Votre entreprise est prête à participer ?
Voici un mini mode d'emploi

Le Défi Mobilité - Mode d'emploi

Le Service public de Wallonie, la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) et les cellules syndicales Mobilité proposent à toute entreprise publique, privée ou parc d'activités économiques, ou à leurs représentants des travailleurs, de participer au **Défi Mobilité des Entreprises**. Il s'agit de la 6ème édition : 62 entreprises ont déjà pris part au Défi en 2018.

Du 16 au 22 septembre 2019, participez au Défi Mobilité 2019 : menez des initiatives innovantes et valorisez les outils que vous avez déjà mis en place en matière de mobilité alternative.

Les entreprises et les représentants des travailleurs qui auront mené les initiatives les plus originales, pertinentes et efficaces en matière de sensibilisation et de promotion d'une mobilité alternative se verront récompensées.

Vous rejoindrez de nombreuses entreprises dynamiques au sein de ce Défi.

Vous ne serez pas seul à relever ce Défi !

Le Service public de Wallonie, la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises et les cellules syndicales Mobilité sont à votre disposition pour vous donner des idées d'actions à mener et vous aider à organiser ce Défi. Vous trouverez ci-dessous une liste de pistes d'actions Mobilité.

Vous trouverez également le compte-rendu du « Coaching » de préparation de la Semaine de la Mobilité organisé au mois d'avril sur le site www.mobilite-entreprise.be

IMPORTANT : n'oubliez pas de nous faire part de vos projets et programme d'actions ! Inscriptions sur le site de l'UWE: www.mobilite-entreprise.be.

A la clé ? Remporter le Défi Mobilité 2019 !

Outre la visibilité offerte par une couverture médiatique accrue pendant cette semaine et la valorisation d'une image positive et durable de votre entreprise auprès du grand public, l'entreprise qui se sera le plus mobilisée en mettant en place des actions originales, pendant la Semaine de la Mobilité, gagnera de magnifiques prix.

Comme lors des éditions précédentes, nos partenaires de la Semaine de la Mobilité vous proposeront des « pass cowallonia » pour tester gratuitement le coworking et des titres de transport que nous vous fournirons en même temps que le matériel de communication.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une belle préparation en équipe de la Semaine de la Mobilité !

3 catégories

L'édition 2019 du Défi Mobilité des Entreprises récompensera 3 catégories cette année pour mettre en valeur les entreprises qui ont mené les initiatives les plus originales, pertinentes et efficaces en matière de sensibilisation et de promotion d'une mobilité alternative.

Ces trois catégories :

- Le Défi Mobilité des entreprises avec une entreprise primée par l'Union Wallonne des entreprises



- Le Défi Mobilité des administrations publiques avec une administration/institution publique primée par le Service public de Wallonie.



- Le Défi Mobilité des représentants des travailleurs avec un projet mobilité porté par des représentants du personnel primé par les cellules syndicales de Mobilité.



Inscrivez-vous au Défi Mobilité des représentants des travailleurs sur www.rise.be

Renseignements :

Si vous êtes affilié(e) à la FGTB : Julie Rigo : Julie.rigo@cepag.be

Si vous êtes affilié(e) à la CSC : Bénédicte Vellande : Benedicte.vellande@acv-csc.be

Des idées simples et pratiques pour passer à l'action !

Idées générales

- Valorisez « l'existant » : pensez à communiquer sur les infrastructures existantes, vos incitants (indemnités transports en commun, vélo), les différents services mis à disposition...
- Listez les accès à votre entreprise par les différents modes de transport. Communiquez vers votre personnel et vos visiteurs les horaires des trains et

des bus. Indiquez la localisation des arrêts, des parkings de covoiturage, des parkings P+R. Publiez les itinéraires cyclables recommandés.

- Lancez officiellement une action qui pourra se poursuivre toute l'année (adhésion à une plateforme de covoiturage, prêt de vélos à assistance électrique...).
- Offrez des « incentives mobilité » pour tous les travailleurs qui laissent la voiture à la maison au minimum deux jours lors de la Semaine de la Mobilité.
- Proposez aux membres de la Direction (et au Service Communication) de relever le Défi et de laisser la voiture au garage au minimum un jour durant la Semaine de la Mobilité.
- Proposez aux employés de tester d'autres modes de transport lors d'un « car free day ». L'espace de parking libéré ce jour-là pourrait alors être transformé en espace convivial pour, par exemple, installer un barbecue, un kicker géant, un espace de beach-volley, un atelier de yoga... (Exemple : <https://parkingday.org/about-parking-day/>).
- Offrez un petit-déjeuner/apéro/bon pour un sandwich/fruit/glace aux covoitureurs, usagers des transports en commun, cyclistes, marcheurs, etc. un jour ou plusieurs jours de la semaine.
- Lancez un concours photos en interne avec à la clé : des cadeaux, la réalisation d'une exposition, un calendrier mobilité ou autres.
- Organisez une « tombola de la mobilité » : si celui qui est désigné par tirage au sort n'est pas venu seul en voiture, il reçoit un cadeau.
- Inaugurez des infrastructures (parking covoitureurs, vélo, vestiaires) ou de nouveaux services mobilité et communiquez à ce sujet en interne, mais aussi vers la presse locale.
- Communiquez sur le fait que votre entreprise dispose d'une plateforme de covoiturage.
- Proposez à votre personnel de tester une semaine sans voiture : l'entreprise offre à ceux qui s'engagent, un abonnement SNCB/TEC/Blue-bike, un vélo, des itinéraires cyclables.

- Mettez en place un compteur de CO² : on encode les km parcourus à pied, à vélo, en train (adapter pour covoiturage) + campagne de sensibilisation bilan carbone. En général, les plateformes de covoiturage proposent ce calcul dans leurs applications.
- Organisez une séance de sensibilisation en entreprise (ex. : séance d'information d'un opérateur de covoiturage, sur la sécurité routière, conférence sur l'utilité du vélo, quiz Code de la route, test de vélos à assistance électrique, etc.).
- Proposez des challenges en équipes : des groupes de travailleurs s'engagent pendant la Semaine de la Mobilité à devenir des ambassadeurs du covoiturage, du train, du bus, du vélo, etc. et incitent leurs collègues à leur emboîter le pas.
- Récoltez des témoignages mobilité (anecdotes, coups de gueule, avantages, réflexions).
- Diffusez par le biais d'écrans, dans votre journal interne... des messages sur la mobilité pendant toute la semaine (Par exemple : le coût des embouteillages = 2% de notre PIB ; l'énergie électrique nécessaire pour 1 km en VAE = 0,11 d'essence ; la pollution de l'air tue 7 millions de personnes chaque année selon l'OMS...).
- Chaque personne qui abandonne la voiture pendant une semaine établit un tableau comparatif des « pour » et des « contre » (à remettre au coordinateur mobilité ; une analyse ultérieure peut être utile pour tenter d'améliorer les choses).
- Organisez un brainstorming mobilité : quelles actions mettre en place dans l'entreprise pour encourager tel ou tel mode. Privilégiez les idées quick-wins.
- Organisez une action de vérification de la pression des pneus.
- Proposez une formation d'écoconduite.
- Offrez une consultation médicale (pression artérielle, glycémie, poids, test cardio) pour inciter le personnel à bouger et éventuellement à opter pour une mobilité plus active.
- Organisez un concours pour encourager la marche. Les marcheurs seraient équipés d'un podomètre qu'ils pourraient ensuite conserver.

- Organisez une balade à la découverte des sentiers existants autour de l'entreprise. Cela peut aussi se faire sous forme de jogging ou se combiner à une action Wallonie Plus Propre.
- Ayez une réflexion par rapport au personnel/aux visiteurs à mobilité réduite.
- Insérez un écran de veille sur tous les ordinateurs de la société sur une thématique liée à la mobilité durant la Semaine de la Mobilité.
- Encouragez vos employés à utiliser des applications sportives qui promeuvent de l'activité physique adaptée : marche, course à pied, vélo. <https://www.formyfit.com/>

Covoiturage

- Un membre de la direction va chercher un (ou plusieurs) membre(s) de son personnel qui habite(nt) à proximité de chez lui.
- Prévoyez des places de parking pour les covoitureurs et faites-le savoir au personnel. C'est l'occasion de tester !
- Faites appel à un opérateur de covoiturage.
- Mettez en valeur l'application ComOn : www.comon.wallonie.be
- Distribuez un « bon carwash » pour le propriétaire de la voiture qui a fait du covoiturage.
- Organisez une rencontre entre les personnes intéressées par du covoiturage et des convaincus.
- Réalisez une carte reprenant les domiciles (ou codes postaux d'origine) des travailleurs et affichez-la dans un lieu de passage ou réalisez un format numérique et diffusez-le sur l'intranet. Attention néanmoins à la confidentialité des données privées !
- Organisez des petits jeux à faire par les covoitureurs dans leur voiture.
- Garantissez à vos covoitureurs qu'ils pourront toujours rentrer ! L'un des gros freins au covoiturage est la peur de l'imprévu. Que faire si je

covoiture mais que j'ai une réunion tardive qui s'ajoute ou que mon covoitureur doit s'absenter car son enfant est malade ? Avec la garantie de retour (sous forme de bon pour des taxis/billet de train...), vous levez cette barrière. De plus, l'expérience montre que cette garantie n'est presque jamais utilisée ! Cette mesure a donc un grand impact à peu de frais

Vélo

- Organisez une journée vélo : encouragez le plus de monde à venir travailler à vélo, petit-déjeuner offert + cadeau aux collaborateurs qui viennent pour la première fois à vélo.
- Organisez des tests de vélos à assistance électrique.
- Participez au 7e Défi vélo de Tous vélo-actifs : www.veloactif.be
- Proposez un atelier de réparation vélo, une séance de gravure vélo.
- Organisez une balade vélo sur un temps de midi pour reconnaître des itinéraires sécurisés (certains bénévoles du GRACQ peuvent vous encadrer).
- Proposez un apéro aux cyclistes, un « Friday bike day », un pique-nique à vélo ...
- Proposez une formation à vélo dans le trafic, une formation coach avec Pro Velo (théorie et exercices pratiques dans la circulation).
- Proposez une formation « ambassadeur vélo » (trucs et astuces pour convaincre des collègues à devenir cyclistes, idées d'actions pour les ambassadeurs...). Consultez le site www.veloactif.be/
- Organisez une formation « sécurité à vélo ».
- Organisez un événement ludique autour du système de vélo-électrification : des vélos alimentent en électricité une sono, un système de recharge de GSM, un mixer à smoothie...
- Organisez un vélo-tour guidé ou un team building à vélo.
- Proposez un bike coaching.

- Proposez des arrivées en convoi de vélos depuis différents lieux de rendez-vous, permettant ainsi de repérer des itinéraires pour rejoindre l'entreprise.
- Organisez un défi caritatif : pour chaque km parcouru à vélo, l'entreprise ou les travailleurs sous le mode du parrainage, offrent un montant x pour soutenir une cause ou une œuvre.
- Organisez une conférence de sensibilisation au vélo. Différents thèmes possibles ou mix de plusieurs thèmes : les avantages du vélo, la sécurité à vélo, conseils pour venir travailler à vélo.
- Organisez une réunion à vélo : quitter l'entreprise à vélo et aller faire la réunion d'équipe à l'extérieur.
- Organisez un midi-conférence au cours duquel un ou plusieurs collègues viendraient raconter leur expérience de vacances à vélo.
- Organisez une réunion de brainstorming avec les cyclistes : pour partager leurs expériences, pour connaître leurs difficultés, pour présenter vos prochain(e)s activités/projets vélo...
- Elisez le/la cycliste du jour avec petite présentation sur l'intranet (interview, photo...).
- Promouvoir les services de livraisons à vélo auprès du personnel : ils sont nombreux et implémentés dans de nombreuses régions (Voir liste)

Transports en commun

- Invitez un représentant Bus'nness (TEC) et envisagez avec lui des actions spécifiques, une séance d'information, du matériel de promotion...
- Faites aussi la promotion du train notamment en utilisant la fiche d'accessibilité de la SNCB, le planificateur de voyage, l'affichage en temps réel, les widgets,...
- Utilisez l'offre « un mois gratuit en train » de la SNCB.

- Organisez des cagnottes/concours pour ceux qui décident de tester les transports en commun (le TEC offre des tickets gratuits aux entreprises qui le souhaitent).

Autres

- Testez le flexitime pour éviter les embouteillages.
- Testez le coworking gratuitement dans un des 8 espaces proposés par le réseau Cowallonia.be – <http://www.cowallonia.be>
- ...

Sécurité routière

- Proposez une formation de conduite défensive ou d'écoconduite.
- Lancez un partenariat avec un concessionnaire pour mettre à disposition du personnel des voitures électriques pour permettre au personnel de tester une voiture électrique.
- Organiser une action de sensibilisation des déplacements en groupe des piétons. L'AWSR peut fournir du contenu ou des dépliants sur la problématique.

Contacts

Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises

Lucie Castaigne : 010 48 94 05
lucie.castaigne@uwe.be
www.mobilite-entreprise.be



Cellules syndicales

FEC/CSC : Bénédicte Vellande 0477/90 01 01
mobilite@acv-csc.be
CEPAG/FGTB : Julie Rigo 02/506 83 96
mobilite@cepag.be



Retrouvez toutes les informations à la Mobilité sur mobilite.wallonie.be



Suivez-nous sur Twitter
[@WallonieMobiliT](https://twitter.com/WallonieMobiliT)



Abonnez-vous à notre chaîne Youtube
[youtube.com/ WallonieMobiliT](https://youtube.com/WallonieMobiliT)



Rejoignez-nous sur Facebook
[facebook.com/ WallonieMobilite](https://facebook.com/WallonieMobilite)

Service public de Wallonie

Marie Verstraete et Pauline Caxton
Coordination générale de la Semaine de la Mobilité
pour le SPW : 081 77 31 08 et 081 77 31 33 –
semaine.mobilite@spw.wallonie.be
semaine.mobilite.wallonie.be

